



PREFET DU VAL-D'OISE

Direction Régionale
des Affaires Culturelles d'Ile de France
Unité Départementale
de l'Architecture et du Patrimoine du Val d'Oise

Affaire suivie par: Jean-Baptiste BELLON
Service: Udap95
Téléphone: 01 30 32 08 44
Télécopie : 01 30 73 93 75
Courriel : jean-baptiste.bellon@culture.gouv.fr
Nos réf. : 54/2019/JBB/pch

Pontoise, le 22 janvier 2019

L'Architecte des Bâtiments de France
Chef de l'Unité Départementale de
l'Architecture et du Patrimoine du Val d'Oise
à
Monsieur le Maire de Vallangoujard
Hôtel de Ville
19, rue de Marines
95810 VALLANGOUJARD

Objet: Commune de Vallangoujard, Périmètre délimité des abords (PDA) de l'église Saint-Martin et des vestiges gallo-romains au lieu-dit « la Garenne », monuments historiques classés sur la commune.

Pièces jointes :

Suivi de la procédure et proposition de tracé du PDA de Vallangoujard.

Monsieur le Maire,

Conformément à la procédure de création d'un Périmètre Délimité des Abords (PDA), article R.621-92 à R.621-95 du code du Patrimoine, je vous transmets la proposition de tracé d'un PDA sur la commune de Vallangoujard.

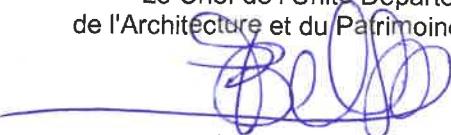
Vous trouverez, ci-joint, une proposition du Périmètre Délimité des Abords en remplacement de la servitude arbitraire de 500 mètres que génère actuellement chaque Monument Historique. Cette étude peut faire l'objet de modifications ou d'ajustements, convenus en collaboration avec vos services.

Comme vous le savez, l'emplacement des vestiges gallo-romains situés au lieu-dit « la Garenne » fait actuellement l'objet d'une vérification de la DRAC IDF après la visite sur place au cours du mois d'août dernier. Ceci entraînera une mise à jour de l'Atlas des Patrimoine et imposera une légère modification du périmètre en tenant compte du nouvel emplacement une fois celui-ci validé.

Je vous remercie de bien vouloir me donner votre avis vis-à-vis de cette proposition (qui doit faire l'objet d'une enquête publique séparée mais parallèle à celle du PLU) et de l'inclure dans votre futur PLU.

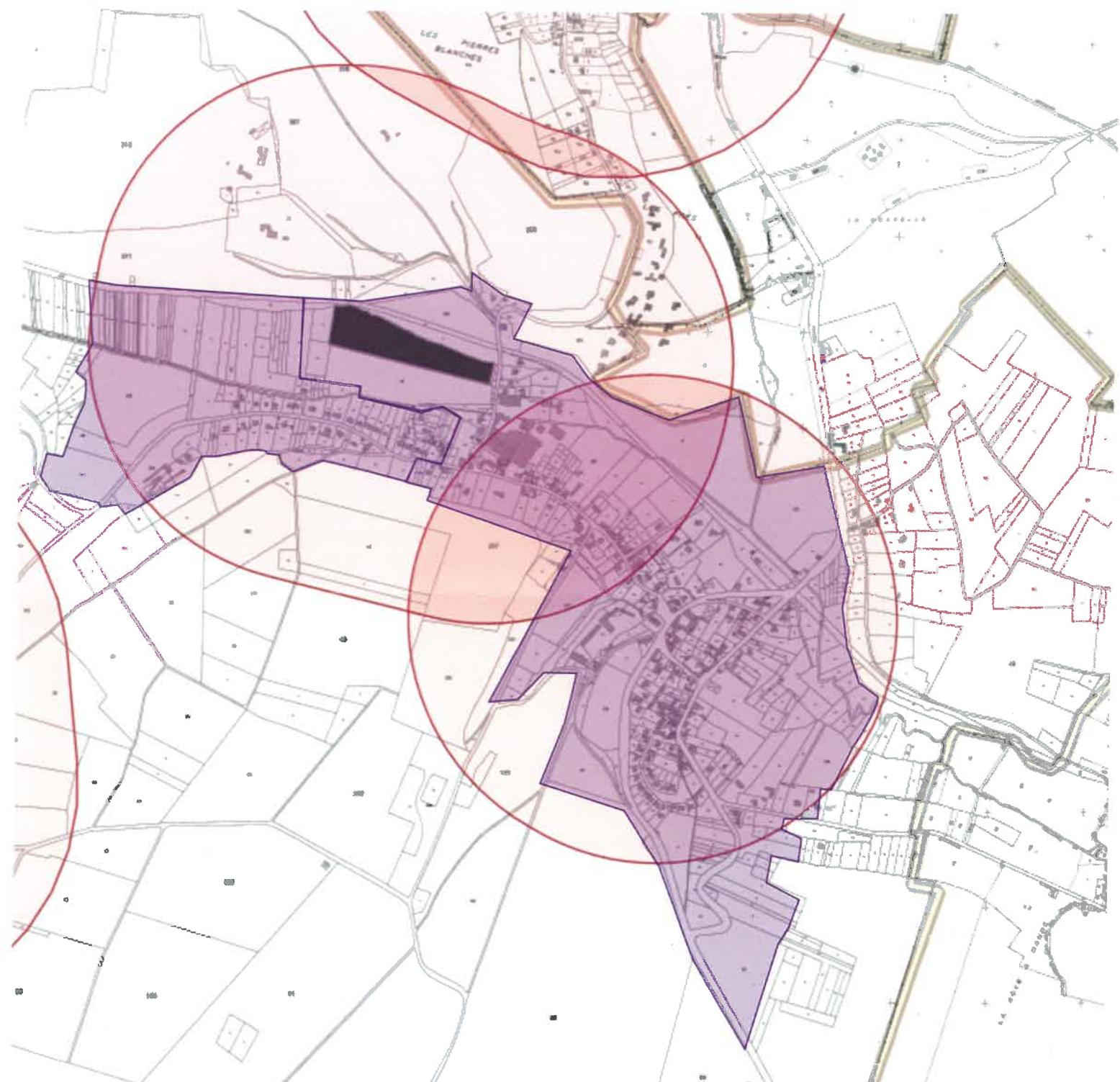
Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Chef de l'Unité Départementale
de l'Architecture et du Patrimoine du Val d'Oise


Jean-Baptiste BELLON

Copie: DRAC IDF/SA ; DDT95/SUAD/PU.

Périmètre délimité des abords des vestiges Gallo-romains et de l'église sur la commune de Vallangoujard



— Périmètre de 500 mètres par défaut

— Périmètre Délimité des Abords (PDA)

Proposition janvier 2019